

Examen de Comptabilité Nationale

Exercice 1: (5 points)

Un distributeur local de chemise vend une chemise pour un prix de 119 DT Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce distributeur a acheté cette chemise à un fabriquant pour un prix TTC de 83.3 DT. Le fabriquant, lui, a acheté du fil (Matières premières afin de fabriquer les chemises) auprès d'un fournisseur de fil. On suppose que ce dernier (fournisseur de fil) n'a pas fait d'achats (le fil a été extrait de ces moutons).

Le taux de la TVA applicable (dans cet exercice) est de 19%.

A partir du schéma ci-dessous, qui illustre le processus, déterminez :

- 1- Pour le distributeur de chemise :
 - La TVA collectée sur cette vente de chemise. (0.5p)
- 2- Pour le fabriquant de l'usine :
 - Le prix Hors Taxes (HT) de la chemise vendue au distributeur. (0.5p)
- 3- Pour le fournisseur de fil :
 - Le prix de vente TTC du fil vendu au fabriquant de l'usine. (0.5p)
- 4- Calculez pour chaque intervenant dans la chaine de production (le distributeur de chemises, le fabriquant de l'usine et le fournisseur de fil):





- La TVA collectée sur leurs ventes respectives. (1p)
- La TVA déductible sur leurs achats respectifs. (1p)
- La TVA que chacun doit reverser à l'Etat. (1p)
- La somme totale de la TVA à verser à l'Etat par l'ensemble des intervenants. (0.5p)

Exercice 2 (QCM): (5points) Cochez les réponses correctes (écrivez les réponses correctes sur la double feuille):

Question 1: (1p)

Le déficit budgétaire d'un pays est généralement défini comme :

- A) Le montant total des recettes publiques qui dépasse les dépenses publiques au cours d'une année.
- B) La différence entre les dépenses publiques et les recettes publiques, lorsque les dépenses excèdent les recettes au cours d'une année.
 - C) Le stock de la dette publique du pays.
 - D) La différence entre les dépenses publiques et les recettes publiques, lorsque les recettes dépassent les dépenses au cours d'une année.

Question 2: (1p)

Le principe de progressivité fiscale signifie :

- A) Un impôt dont le taux diminue à mesure que le revenu du contribuable augmente.
- B) Un impôt dont le taux reste constant quel que soit le revenu du contribuable.
- C) Un impôt dont le taux augmente à mesure que le revenu du contribuable augmente.
- D) Un impôt qui est perçu uniquement sur les biens de consommation courante.

Question 3: (1p)

Les impôts indirects sont généralement :

- A) Des impôts sur le revenu des personnes physiques.
- 3 B) Des impôts sur les sociétés.



Année universitaire: 2024/2025

- C) Des taxes appliquées sur la vente de biens et services.
- D) Des impôts qui ne dépendent pas du niveau de revenu.

Question 4: (1p)

Les impôts directs se caractérisent par :

- A) Des impôts calculés sur la consommation de biens et services.
- B) Des impôts prélevés directement sur les revenus ou le patrimoine des contribuables.
- . C) Des impôts qui sont toujours proportionnels au revenu.
 - D) Des impôts collectés par des intermédiaires, comme les entreprises.

Question 5: (1p)

La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) est considérée comme :

- A) Un impôt direct.
- B) Un impôt indirect.
- C) Un impôt progressif.
- D) Un impôt sur le revenu.

Exercice 3: (10 points)

En vous basant sur votre compréhension des finances publiques, de la fiscalité et de la dette publique pour le contexte tunisien, veuillez analyser et répondre aux questions suivantes :

- 1/ Décrivez les principales sources de financement d'un Etat. Discutez de l'importance de chaque source. (2.5p)
- 2/ Quelles réformes fiscales pourraient être envisagées pour améliorer l'efficacité du système fiscal et promouvoir la justice sociale ? (2.5p)





3/ Proposez des stratégies que le gouvernement pourrait adopter pour gérer efficacement sa dette publique. (2.5p)

4/ Quelles réformes pourraient être envisagées concernant les politiques de subventions sur certains biens ? Discutez des avantages et inconvénients de ces réformes pour la population et pour le budget de l'Etat. (2.5p)